

6 Économie

**A la découverte des investissements Olam/Sotrader
Ogooué-Ivindo, province aux rendements de
manioc élevés**



De nombreux rejets de banane ne se sont pas adaptés à l'environnement.



Les coopérateurs AFO 2 en pleine récolte.



Une vue de la production de manioc réalisée par la coopérative Lossimo dans l'Ogooué-Ivindo.

Innocent M'BADOUMA
Makokou / Gabon

C'est dans cette province que le président de la République, chef de l'Etat, avait marqué de deux dates symboliques le programme Graine. Notamment à Makokou, où il avait choisi de lancer officiellement ce programme, le 23 mars 2015, puis la phase des récoltes, le 7 février 2017. Comment se comporte alors Graine dans cette région ? Reportage.

LUNDI 29 février 2018, nous sommes à Mayela 1 (PK7 - route Mékambo). La vingtaine des membres de la coopérative AFO 2 (Association des femmes ogivines 2) de cette localité est encore présente sur son site d'exploitation agricole. « Nous produisons deux à trois tonnes de tubercules de manioc par journée d'exploitation », précise Jean Atsatséba, président de l'AFO 2. Cette coopérative compte 30 hectares de manioc plantés et une bananeraie de 4 hectares. Dans la province, les rendements de manioc sont très élevés, de l'ordre de 16 à 17 tonnes de tubercules par hectare. « C'est l'une des meilleures sociétés coopératives par l'engagement de ses membres », affirme Sidoine Akoumbou, président régional de Graine. A quelques kilomètres de là, au village Mayela 2, la Scoops Lossima a lancé sa première production de manioc le 11 janvier. Comme ici, de nombreuses

sociétés coopératives de l'Ivindo (Makokou) et d'autres départements affiliés au Programme sont en phase de récolte, depuis l'année dernière. Dans la province, Graine compte 33 coopératives actives, sur un total de 124 agréments techniques de création de sociétés coopératives enregistrées. La superficie totale aménagée est de 1009,32 ha, pour seulement 508,64 ha plantés. Le programme Graine c'est aussi une pépinière de 18 hectares, située au village Ekowong, sur l'axe Makokou-Ovan. Cette pépinière a pour objectifs de multiplier, conditionner et traiter le matériel végétal, notamment le Big Ebang et le Bâtard, aux fins d'une acclimatation, en vue de leur transfert dans les différentes plantations. En termes de production, au 31 décembre 2017, les statistiques compilées par la direction provinciale de Graine font état de 462,36 tonnes de tubercules de manioc, 193,326 tonnes de

manioc roui (trempé et ramolli), et 19,31 tonnes de bananes, ayant dégagé des chiffres d'affaires respectifs de 30,8 millions de francs et de 4,4 millions de francs. Faisant des tournées régulières des investissements Olam et Sotrader avec la presse nationale et internationale, Dieudonné Milama note un progrès : « L'année passée, quand nous passions, les récoltes n'avaient même pas encore commencé dans la province de l'Ogooué-Ivindo. Cette fois-ci, la récolte est là », précise le patron du cabinet CECA, partenaire technique d'Olam/Sotrader sur plusieurs aspects. Pour l'heure, les chiffres d'affaires réalisés par les coopératives agricoles de Makokou et ses environs sont fortement tributaires des quantités vendues. Certes, quelques sacs de tubercules de manioc vendus à 10 000 francs l'unité, ou des sachets de manioc roui à 6000 francs l'unité, ont permis de freiner les importations de

manioc venant d'autres départements ogivins et du Cameroun. « Mais, il existe encore des enjeux pour la solidité et la pérennité du programme Graine, tant ici que pour les autres provinces visitées (Ngounié et Nyanga). Pourquoi les commerçants ne viennent-ils pas de Libreville pour acheter le manioc massivement ? Nous devons analyser tout cela, afin de résoudre les problèmes de transport et de commercialisation des produits agricoles », explique M. Milama. En effet, des questionnements demeurent quant à la pérennité du programme. Notamment, la capacité d'absorption des denrées périssables, la destruction des plantations par les pachydermes, les coûts élevés de la mécanisation et des intervenants dans la chaîne de commercialisation. A ce sujet, il y a lieu de noter que la coopérative Lossima a perdu la totalité des deux hectares de bananes plantées : « Nous avons porté plainte au ser-

vice provincial des Eaux et forêts, en vain », expliquent les membres de la coopérative. « L'enfant prodige et très protégé du ministère de la Forêt, c'est-à-dire l'éléphant, voulait nous aider à récolter la banane, mais n'a pas demandé notre avis sur la bonne manière de la faire. Il a saccagé la plantation et mangé l'essentiel de la récolte de la bananeraie », ironise un coopérateur de AFO 2. Pour le responsable provincial de Graine, la solution temporaire trouvée semble onéreuse. « La barrière de barbelés coûte 2 millions de francs par kilomètre linéaire. Impossible donc que le manioc local soit compétitif si on installait ces barrières pour toutes les coopératives », affirme M. Akoumbou. Outre la destruction des plantes par les éléphants, il y a aussi l'incompréhension, par des coopératives, du but réel du programme, la trop lourde mécanisation utilisée lors des opérations d'aménagement des parcelles, le coût du transport de la marchandise vers les marchés de la capitale, déclare le directeur provincial de Graine. Il y a aussi la qualité non adaptée des rejets de bananiers importés du Cameroun et qui ont donné des faibles rendements agricoles. Toute chose qui conduit Dieudonné Milama à conclure : « il faudra améliorer les maillons faibles du programme, pour un deuxième cycle de production agricole plus réussi. »

Brèves

Côte d'Ivoire : Des exploitants agricoles s'opposent à l'immatriculation des terres
A Guitry, dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, « plusieurs milliers » d'exploitants agricoles ont manifesté, vendredi dernier, pour marquer leur inquiétude par rapport à l'opération d'immatriculation en cours dans leur localité. Les manifestants, qui réclament l'arrêt des travaux, reprochent notamment aux autorités de ne pas les impliquer dans le processus, ce qui fait peser un risque d'expropriation. « Nos parents sont venus ici vers 1900. Nos pères sont nés ici. Nous n'avons nulle part où aller. Si les propriétaires terriens veulent immatriculer leurs terres, c'est forcément avec notre participation », a notamment déclaré Kouadio Laurent, planteur à Babokon, à l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP).

Mali : Premier producteur africain de coton en 2018
Le Mali s'affichera en 2018 comme le premier fournisseur africain de coton. En effet, alors que la saison s'achèvera en mars prochain, déjà 721 000 tonnes de la fibre ont été récoltées sur un objectif de 725 000 tonnes à la faveur d'une météorologie plus clémente que prévu, indique à Reuters, Brehima Cissé, secrétaire général de la Chambre malienne de l'Agriculture. Ce niveau de production record devrait permettre au pays de supplanter le Burkina Faso, où un volume réduit de 563 000 tonnes de coton est attendu.

Burkina Faso : Finance islamique, Coris Bank revendique 6 000 clients
Près de 6 000 clients ont ouvert des comptes entre 2015 et 2017 au sein de Coris Baraka, l'agence offrant des services de financement islamique, au sein de la filiale au Burkina Faso, de Coris Bank International. L'information a été donnée, le 27 janvier 2018, par Diakarya Ouattara, le directeur Général de Coris Bank International Burkina Faso, lors d'une cérémonie impliquant la banque. Cette annonce ne fournit pas de détails, sur le volume des dépôts collectés, ou sur l'encours des crédits accordés par ce segment d'activité de la banque.

Rassemblées par W.N.

| CHANGEMENTS | COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 30/01/2018 | FIXING | | | VENTE BILLETS (sans frais) | | INDICES BOURSINIERS | | | |
|-------------|--|--------|----------|---------|----------------------------|---------|---------------------|-----------|------------|-----------|
| | | DEV | EUR/DEV | DEV/COT | DEV/CFA | DEV | CFA | | en date du | |
| | | XAF | xxxxx | xxxxx | xxxxxx | 1 EUR | 655,957 | | | |
| | | USD | 1,2379 | 1USD = | 529,895 | 1 USD | 548,441 | CAC 40 | 30/01/2018 | 5 534,61 |
| | | CAD | 1,5269 | 1CAD = | 429,600 | 1 CAD | 457,939 | DOW JONES | 30/01/2018 | 26 579,31 |
| | | JPY | 134,7500 | 1JPY = | 4,868 | 100 JPY | 511,111 | | | |
| | | GBP | 0,8794 | 1GBP = | 745,914 | 1 GBP | 782,712 | | | |
| | | CHF | 1,1563 | 1CHF = | 567,290 | 100 CHF | 59 872,83 | | | |
| | | ZAR | 14,8255 | 1ZAR = | 44,245 | 100 ZAR | 4 600,96 | | | |
| | | MAD | 11,3472 | 1MAD = | 57,808 | 1 MAD | 60,45 | | | |
| | | CNY | 7,8383 | 1CNY = | 83,686 | 1CNY | 86,20 | | | |
| | | KES | 121,1400 | 1KES = | 5,415 | 1KES | 5,58 | | | |

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
30 Janvier 2018: 69,69

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>